

#Artisanat / #Solutions de fermeture avancées / #Formation / #Prix

La CAPEB et Dierre France signent un partenariat pour promouvoir les technologies de fermeture innovantes auprès des entreprises artisanales du bâtiment

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), via sa filiale Béranger Développement, annonce ce jour avoir conclu un partenariat avec Dierre France, leader européen des portes métalliques techniques coupe-feu et multi-usages, portes anti-effraction, châssis pour portes à galandage et portes de distribution. Cette opération permettra notamment d'accompagner la montée en compétences des entreprises artisanales du bâtiment sur les solutions de fermeture les plus avancées et de leur faire bénéficier de conditions spécifiques.

Cet accord porte sur un échange de visibilité entre les deux partenaires et vise à développer, via notamment la mise en place de formations, les connaissances des entreprises artisanales du bâtiment sur les technologies de fermeture proposées par Dierre France.

En outre, le partenariat prévoit de faire bénéficier les entreprises adhérentes à la CAPEB de conditions particulières et tarifs préférentiels sur le large éventail de produits commercialisés par Dierre France. Concrètement, les adhérents pourront profiter de remises sur tous les produits complets stock ou usine et sur les pièces détachées et accessoires vendus séparément. Une remise supplémentaire sera également appliquée sur la 1^{re} commande. Cet engagement s'inscrit en complément de l'action globale et sans précédent menée par la CAPEB pour aider les artisans du bâtiment à contenir la hausse continue des prix des matériaux et à maintenir leur activité comme leurs emplois.

Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB, déclare : « Notre devise « plus fort ensemble » prend tout son sens. Rejoindre la CAPEB, c'est profiter du poids d'une organisation forte de plus de 60 000 adhérents à même de négocier des avantages collectifs pour l'ensemble de ses membres. Notre partenariat avec Dierre France – un des leaders mondiaux dans la production de portes de sécurité à usage résidentiel et industriel – va favoriser la montée en compétences de nos adhérents tout en leur permettant de bénéficier de nombreuses offres préférentielles, et nous en sommes ravis ».

Rendall Zeitoun, Directeur commercial de Dierre France, ajoute : « Nous nous félicitons de pouvoir travailler aux côtés de la CAPEB, qui est la première organisation patronale de France, afin d'accompagner les entreprises artisanales du bâtiment dans le développement quantitatif et qualitatif de leur activité, en leur donnant la possibilité de profiter de tout le potentiel de nos produits, et ce à des conditions avantageuses ».



Crédit photo CAPEB

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est l'une des deux organisations patronales représentatives de l'ensemble des entreprises du bâtiment. La CAPEB est également l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment. Elle est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (59 300 entreprises fin 2021). Les entreprises employant jusqu'à 10 salariés représentent :*

- *545 000 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, dont 375 000 entreprises travaillant sans salarié (incluant 152 000 en micro-entreprises) et 170 000 entreprises employant entre 1 et 10 salariés*
- *516 000 salariés, soit 47 % des salariés du bâtiment*
- *52 000 apprentis formés dans le bâtiment*
- *Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)*

** L'artisanat regroupe les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés.*